

## Compte-rendu de l'audio-conférence du 27/04/2020 avec Mr GUILLON

Tout d'abord, sur le plan sanitaire: il n'y a pas d'évolution: la situation est identique à celle de la semaine dernière, il n'y a pas d'agent de la DIRCOFI SUD-OUEST malade du covid19 à ce jour et ceux qui en ont été atteints vont mieux.

Monsieur GUILLON nous a informés que d'ici au 11 mai, il souhaite avoir eu un entretien en audio-conférence avec les agents de tous les services de la DIRCOFI pour les informer des modalités de travail après la période de confinement. Il a commencé aujourd'hui cette "tourné" d'information des services, cependant il précise que la façon dont il envisage la nouvelle organisation de notre Direction est susceptible d'être modifiée si une note de la centrale en décidait autrement.

Pour le Directeur la priorité principale est la sécurité des agents.

Il a indiqué que beaucoup d'agents lui avaient fait part de leur souhait de retourner au bureau, et que, sur le sujet, sa réponse est ferme: si un agent est équipé en télétravail, il n'est pas autorisé à revenir. Pour lui, son but est à la fois de protéger l'agent mais également la collectivité.

Les agents en télétravail continueront à télétravailler.

Le site du Champ de Mars ne sera pas ré-ouvert.

Pour la rue de l'Abbé de l'épée et la rue de la liberté: seuls les agents en ASA y reviendront.

Chaque agent sera doté d'un flacon de gel hydroalcoolique (rechargeable).

Il y aura également des flacons de gel hydroalcoolique à l'entrée des bâtiments.

Du spray virucide sera mis à disposition pour nettoyer les matériels.

S'agissant des appareils de climatisation de la rue de l'abbé de l'épée et de la rue de la Liberté : jusqu'à nouvel ordre il a été décidé de ne pas remettre en service ces appareils.

Sur le plan du nettoyage: l'agent d'entretien de la rue de l'abbé de l'épée va également nettoyer les locaux du 85 rue de la liberté et ceux du Champ de Mars (en plus des opérations de nettoyage habituelles).

Le nettoyage des voitures de service sera effectué par des agents de la DIRCOFI (utilisation de spray virucide et essuie-tout).

S'agissant des masques, la DIRCOFI a répondu à un recensement effectué au niveau national (mais pas plus d'information pour l'instant).

Dans le cadre du travail dans les bureaux, en l'absence de réception du public, le port du masque n'est pas obligatoire.

Les vérificateurs ne pourront aller dans les entreprises que si ils ont des masques (mais pas de retour sur place dans l'immédiat: les vérificateurs continuent à télétravailler).

En ce qui concerne les contrôleurs de brigade, il y a 3 situations:

- les 2 contrôleurs qui sont volontaires pour intégrer (physiquement) les équipes locales pour la campagne IR, y seront rattachés jusqu'au 12 juin.
- les contrôleurs en télétravail ( à peu près 50%) vont continuer à télétravailler (sous réserve de retourner ponctuellement au bureau pour traiter le courrier).
- les contrôleurs qui ne peuvent pas télétravailler ( à peu près 50%) reviendront dans les bureaux. On est en train d'étudier l'organisation de chaque service afin qu'ils puissent travailler en sécurité.

D'une façon générale, pour les agents qui reviendront au bureau on fera en sorte qu'il n'y ait qu'un agent par bureau (il se peut qu'il y ait des exceptions en particulier dans l'immeuble de la rue de l'abbé de l'épée, mais se sera toujours dans le cadre de très grands bureaux où le respect des distances de sécurité sera possible).

S'agissant des horaires: en fonction des situations, de la souplesse dans le pointage pourra être accordée (en accord avec le chef de service) pour avoir des horaires aménagés (en particulier pour que les agents qui viennent travailler en transport en commun puissent éviter les heures d'affluence dans les transports).

S'agissant des ordinateurs portables, le Directeur souhaitait en commander de nouveaux de façon à ce qu'il y en ait un par agent. Malheureusement, dans la période il y a pénurie au niveau du marché international et ce n'est pas possible d'avoir des ordinateurs portables à court ou moyen terme et même peut-être long terme.

### **Les missions:**

- Campagne IR: 68 agents volontaires.  
- Fonds de solidarité: 1000 demandes ont été traitées la semaine dernière. Le Directeur prévoit d'augmenter la volumétrie des agents positionnés sur cette mission (agents désignés: ce n'est pas sur la base du volontariat) car la 2ème vague de demandes risque d'être beaucoup plus importante que la première (+ d'entreprises éligibles et probablement d'autres Directions Départementales vont faire appel aux services de la DIRCOFI).

Rappel: il s'agit toujours du contrôle de 2ème niveau (en suivant un "pas à pas" établi par la DG). Le contrôle de premier niveau est effectué par la MRV et celui de 3ème niveau sera assuré par les DDFIP (car il s'agit d'un contrôle de la dépense).

### **Mutations:**

Le Directeur a ensuite abordé le sujet des mutations. Il a rappelé qu'on connaîtra fin mai/début juin le résultat des mouvements nationaux des personnels A, B et C. Pour une affectation au 1er septembre, le mouvement local devra intervenir très rapidement après la publication du mouvement national, c'est pourquoi le directeur demande aux agents qui souhaitent faire une demande de mutation locale de commencer à y réfléchir dès maintenant car le délai entre la publication du mouvement national et la date limite de dépôt de demande au niveau local sera très court et il faudra être très réactif!

Il a également rappelé qu'il s'agira du premier mouvement local intégrant la départementalisation (ce qui a des incidences sur les possibilités de choix des postes, en particulier pour les agents affectés à Bordeaux). Il a enfin rappelé que les CAPL ne sont plus compétentes sur le sujet, cependant il sollicitera les organisations syndicales de manière informelle pour leur demander de faire part de leurs observations.

### **Congés:**

Le Directeur est toujours en attente de la note de la DG commentant l'ordonnance sur les congés. Pour lui, elle devrait arriver dans la semaine.

Cependant il a rappelé que les agents, quelle que soit leur situation ont la possibilité de poser des congés (rappel sur la procédure: il faut adresser sa demande par courriel à Nathalie CASSOU avec copie à son supérieur hiérarchique et à Monsieur LE ROY).

Nous avons demandé au Directeur quel était le recensement du statut des agents de la DIRCOFI SUD-OUEST au regard de cette ordonnance. Il nous a répondu que certains agents ont vu leur situation évoluer depuis le début du confinement.

Les vérificateurs et tous les agents en mesure de télétravailler sont en télétravail, mais 25 agents en fonction à la DIRCOFI SUD-OUEST auront été en autorisation d'absence:

- > 16 personnes durant toute la période de confinement ;
- > 6 personnes durant 1 mois et plus ;
- > 3 personnes durant moins d'un mois.

(1 agent ayant eu beaucoup de difficultés à télétravailler a posé des congés).

**S'agissant de cette ordonnance: nous sommes totalement opposés à ce que les agents se voient supprimer des jours de congés et/ou d'ARTT pendant cette période de non-travail forcé. En effet, certains ont dû se substituer aux professeurs ou aux personnes qui gardent habituellement leurs enfants, d'autres sont ou ont dans leur entourage des personnes fragiles ... . Enfin, l'absence de télétravail global est la résultante de l'impossibilité d'équiper tout le monde du matériel nécessaire ou le fait que certaines missions ne peuvent être effectuées en télétravail. Les agents ne sont pas responsables de ces différentes situations!**

**Nous vous proposons donc de signer la pétition intersyndicale qui vise à refuser cette mesure, voici le lien qui permet d'y accéder :**

**<https://www.mesopinions.com/petition/social/vol-ordonnance/87731>**

(Si le lien n'est pas accessible depuis un ordinateur du réseau DGFIP, il faut copier l'adresse du lien et l'envoyer via la messagerie sur un ordinateur personnel qui dispose d'une connexion internet normale.)

**Parallèlement, Solidaires Fonction Publique, par l'intermédiaire de Solidaires Finances Publiques, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat contre ce texte, scélérat.**

### **Restauration collective sur Bordeaux:**

Le restaurant de La Poste est ouvert (avec mise en place de règles de sécurité), pour celui de la cité administrative: on attend la réponse du préfet pour la réouverture.

S'agissant de celui de la MSA: on ne sais pas (mais le Champ de Mars ne ré-ouvre pas).

**Agents/Parents:**

Nous avons demandé au Directeur si il avait pris en compte le fait qu'il allait y avoir un retour très progressif et très variable des enfants dans les établissements scolaires, et nous avons souhaité savoir qu'est-ce qui était prévu pour les parents d'enfants de moins de 16 ans à compter du 11 mai. Il nous a répondu qu'il y avait pensé et qu'il avait posé la question à la DG (RH), mais que pour l'instant il n'avait pas reçu de réponse sur le sujet. Il attend donc la réponse de la centrale sur cette situation, mais il a ajouté qu'il est en train de réfléchir au sujet: pour certains travaux les agents n'ont peut-être pas besoin d'avoir d'ordinateur professionnel pour travailler chez eux...

En fin d'audio-conférence, Mr GUILLON a rappelé que sa première préoccupation allait vers les agents, que sa priorité n'était pas les dossiers mais la santé des agents.

Voici pour les échanges que nous avons eus avec le Directeur. Pour notre part nous continuerons à vous faire un compte-rendu après chaque audio-conférence avec Mr GUILLON.

Sinon n'oubliez pas aussi de consulter le site National de Solidaires Finances Publiques qui fait le point régulièrement sur l'actualité.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Restons SOLIDAIRES !**

